

<https://www.francetransactions.com/perp-epargne-retraite/puissance-avenir-perp.html>



Versement minimum à l'entrée : 45 Euros

# PUISSANCE AVENIR PERP

- PERP Epargne Retraite -



Date de mise en ligne : mardi 8 octobre 2019

---

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

---

## Plan Epargne Retraite Populaire (PERP)

# Puissance Avenir PERP

Le contrat Puissance Avenir PERP est un placement épargne retraite proposé par Assurancevie.com.

- Aucuns frais sur les versements !

Accessible à partir de 45 Euros ce contrat ne présente **aucuns frais sur versements** et des frais annexes réduits :

- **frais de gestion** : 0,68 % sur le fonds en euros et 0,96 % sur les unités de compte
- **frais d'arbitrage** : 0,50 % en gestion libre et gratuit via l'option de gestion.

**PERP Puissance Avenir** : Sans frais, ni sur les versements, ni sur les rentes versées !

- Suppression des frais sur versements des rentes

Pour les rentes mises en place à effet du 1er janvier 2015, Puissance Avenir PERP supprime les frais d'arrérages pour tous les clients existants et à venir !

- Mise en place de 5 options de gestion programmées

Depuis le 1er janvier 2015, 5 options d'arbitrages programmés sont disponibles :

1. Dynamisation des plus-values,
2. Dynamisation progressive de l'investissement,
3. Sécurisation des plus-values,
4. Stop-loss relatif,
5. Rééquilibrage automatique.

## Puissance Avenir PERP : les options de gestion

Puissance Avenir PERP propose deux options de gestion :

- **la sécurisation progressive du capital** : plus l'adhérent approche de l'âge de son départ en retraite, plus l'allocation de son contrat est sécurisée.

- l'option de rente : réversion -\* annuités garanties.

## Puissance Avenir PERP : les fonds

Le contrat Puissance Avenir PERP offre l'opportunité de profiter d'une gamme de 72 unités de compte sélectionnées auprès de 32 sociétés de gestion ainsi que le fonds en euros PERP Suravenir.

Rendements / Années	2020	2019	2018	2017	2016						
Taux bruts publiés (1)	1.600	2.000	2.400	2.400	2.700	Taux nets perçus (2)	1,32	1,66	1,99	1,99	2,24
	%	%	%	%	%		%	%	%	%	%
<p>(1) : Rendement du fonds en euros, tel que publié par l'assureur, c'est à dire net de frais de gestion, mais brut des prélèvements sociaux.</p> <p>(2) : Rendement du fonds en euros net pour l'épargnant résident fiscal français, prélèvements sociaux déduits.</p>											

## Puissance Avenir PERP : fiscalité

Tous les ans, vous pouvez déduire vos cotisations [PERP](#) et produits assimilés de votre revenu imposable. La déduction est au maximum de 10 % de votre revenu net (après abattement forfaitaire de 10 % ou des frais réels professionnels) de l'année précédente.